

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4078)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 582

présenté par

M. Poulliat, rapporteur et M. Boudié, rapporteur

ARTICLE 8

À l'alinéa 19, supprimer les mots :

« d'une peine ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.